

Québec, le 16 décembre 2010

Monsieur Pierre Renaud  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

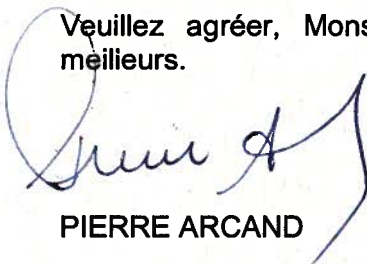
Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien de Saint-Valentin par Venterre NRG inc. et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 21 février 2011.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE ARCAND

p. j.